

## Edito

Où l'on reparle de Johnny Hallyday. Mais cette fois c'est pour entrer dans des histoires d'héritage familial, ou plutôt de "déhéritage", qui n'intéressent que les premiers concernés. Autrement dit, certainement pas vous et moi. Ce qui n'empêche pas les médias, une fois encore, d'en faire des tonnes sur une bataille juridique dont on n'a cure. Car tout de même il y a bien d'autres sujets d'actualité qui méritent eux toute notre attention, pour que l'on ne soit pas obligés de subir les calculs des uns sur la fortune supposée du roi du Rock'n roll, ou les commentaires des autres sur ce qu'auraient déjà perçu Laura et David. Les voies médiatiques sont parfois impénétrables. En tout cas, de nombreux Français attendent mieux de ceux qu'on appelle encore parfois le 5<sup>e</sup> pouvoir. A ce rythme-là, cette expression sera bientôt morte et enterrée. Nous on préférerait que les chaînes d'infos en continue nous parlent du scandale de l'industrie du coton. Un scandale déjà traité en novembre dernier par « Cash Investigation ». L'émission « Tout compte fait » diffusée samedi 10 février et dont le thème était « la face cachée des petits prix », est à son tour revenue sur l'utilisation à outrance des pesticides très dangereux pour la santé pour la culture du coton. Des pesticides qui tuent les paysans qui le cultivent et leurs enfants. Un coton vendu en France par des enseignes comme Zara, H&M, Jennifer ou Benetton. Oui, ce type de sujets nous semblent ô combien plus importants que la question de savoir à qui vont revenir les droits d'auteur de « Retiens la vie » ou « Que je t'aime ». Question de point de vue bien sûr.

# Vœux du PCF

**L**a traditionnelle cérémonie des vœux de la section du Calaisis du Parti Communiste Français, s'est déroulée le vendredi 26 janvier 2018, salle du Minck à Calais. Le climat politique étant ce qu'il est, nous étions nombreux à être inquiets quant à la fréquentation. D'autant plus inquiets que nous étions également en pleine épidémie de grippe, une réalité qui avait même atteint Jean-Jacques Triquet secrétaire de la section, obligé de rester au lit.

Si surprise il y eut, c'est dans le bon sens, puisque 120 personnes sont venues assister à la cérémonie et écouter Jacky Hénin présenter les vœux, au nom du PCF et de l'association des élus Communistes et Républicains du Calaisis.

« **Nous ne voulons pas seulement vous présenter nos vœux de bonheur, nous voulons surtout, qu'ensemble ce soir, nous clamions haut et fort le droit au bonheur pour tous.**

*Le rapport sur les inégalités mondiales, publié en décembre, confirme l'envolée spectaculaire et continue des écarts de richesses au profit du 1 % de la population mondiale la plus riche. Ce monde-là, nous ne le supportons plus, nous ne l'acceptons plus. C'est pourquoi, nous formons le vœu, et c'est le sens même de notre combat, du droit au progrès pour chaque être humain, du droit de vivre dignement en choisissant sa vie, du*

**Un nouveau monde est possible, une nouvelle époque est possible.**



Une centaine de personnes avaient répondu présent à la cérémonie des vœux de la section du Calaisis du PCF.

*droit au progrès social, écologique, féministe pour toutes et tous, dans notre pays, la France, comme sur toute la planète.*

*Nous sommes conscients que les temps politiques sont mauvais. Que clairement, ils nous laissent percevoir les tempêtes à venir.*

*Mais nous sommes persuadés que baisser les bras n'inversera pas le cours des choses, c'est pourquoi nous voulons travailler à construire une alternative, dont les masses pourront, quand elles le voudront, s'emparer.*

*...En tous domaines, nous sommes à l'heure des choix pour l'humanité. Nous entendons la parole libérée des*

*femmes contre les violences sexistes qu'on veut aussitôt étouffer.*

*Nous entendons la colère du monde face à la bêtise raciste et criminelle de Donald Trump.*

**Nous entendons l'arrogance du PDG de Lactalis, 8<sup>ème</sup> fortune française, 116<sup>ème</sup> fortune mondiale, justement le fameux 1 %, à qui il faudrait déjà tout pardonner parce qu'il daigne sortir de son silence.**

**Mais pourquoi le monde n'appartiendrait-il qu'à ceux qui en détiennent aujourd'hui les clés ?**

*Tout est possible. Un nouveau monde est possible, une nouvelle époque est*

Suite p2

## Le dessin

### JOHNNY AU PARADIS FISCAL



## On le note

L'Atelier a repris ses activités : diverses animations seront encore proposées cette année, des discussions organisées avec les camarades. N'hésitez donc pas à passer voir les copains le vendredi soir, histoire de passer un moment agréable.

## Soirée Paëlla

Vendredi 6 avril 2018  
À partir de 19 h



Paëlla  
Dessert  
1/4 de vin ou  
1 bière

Ambiance années 80

12 €

Venez passer un bon moment entre copains

Réservation :  
06 35 58 26 58



Suite de la p1

possible, qu'il s'agit d'écrire ensemble.

D'autres, dans des circonstances bien plus violentes et difficiles qu'aujourd'hui, ont réussi à bousculer l'ordre établi, pour jeter les bases (pour l'époque) d'une société plus juste. »

Jacky Hénin faisait alors un développement politique sur la nécessité, 50 ans après mai 68 de construire un nouveau progrès social.

Il devait terminer par la situation locale :

« ...Ici aussi à Calais nous devons agir pour défendre les intérêts de notre population.

Disons-le franchement, il va y avoir du sport. Car si l'on en croit la ligne du discours majoral de la cérémonie des vœux c'est : à Droite toute. Opération reconquête de l'électorat de droite passé au FN : acte Un.

De leurs grands projets annonçant des milliers d'emplois, du travail pour tous les Calaisiens, il n'est plus question.

Passé sous silence, le développement de la zone Logistique de la Turquerie. Nous, nous sommes allés la demander au Président de la république.

Disparu, le grand projet Héroïc Land. C'est tellement vrai que madame le maire a déclaré : « Tous nos projets ne parviendront peut-être pas à leur terme. »

C'est un peu court et nous devons rappeler à chacun les engagements passés, une promesse est une promesse, qu'ils assument !

10 ans après l'arrivée de la droite au pouvoir mu-

nicipal, jamais le taux de chômage n'a été inférieur à ce qu'il était à l'époque.

Par contre, les impôts locaux ont très fortement augmenté. Pour certains, inutilement, comme la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Une sur-imposition que nous dénonçons depuis 2010. Les grands groupes attaquent en justice et se font rembourser cet impôt jugé non conforme à la loi par les tribunaux.

Eh bien, nous allons mettre sur pied une association qui représentera les propriétaires qui veulent obtenir le remboursement sur les trois dernières années.

On va nous dire que tout cela n'est pas très civique et que peut-être il faudra augmenter les impôts fonciers pour rembourser ceux qui réclament.

Peut-être. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes obligés de nous défendre, autrement ceux qui ont les moyens se paieront un avocat et auront gain de cause, quand ceux qui n'auront pas de moyens n'agiront pas, ne seront pas remboursés mais devront quand même mettre la main à la poche pour rembourser la part des plus aisés.

Si nous ne faisons rien, alors nous serons deux fois punis.

Voilà pourquoi nous entendons agir. Comme nous agissons avec force et conviction tout au long de l'année à venir sur les sujets qui nécessiteront notre intervention.

Toutes ces raisons font qu'il nous faut vous souhaiter une excellente santé.

J'espère que vous serez nombreux avec nous dans tous les combats à venir. Que vous n'hésitez pas à recruter autour de vous.

Meilleurs vœux à tous, une excellente année de combats. »

## Retour sur...

### La visite présidentielle de janvier

À l'occasion de la visite présidentielle en janvier, l'ensemble des élus de l'opposition de gauche auraient aimé pouvoir participer aux différentes discussions. Ils ont plutôt été évités, alors même que le nombre de voix qu'il représentent (11 891) est supérieur au total des majorités communales appartenant à l'agglomération calaisienne.

Quand il leur a été proposé de participer à la cérémonie de signature du livre d'or, inutile de vous dire que beaucoup se sont dit : ils nous prennent vraiment pour des imbéciles.

Jacky Hénin a lui défendu l'idée qu'il fallait y aller pour laisser une trace. La remise d'un courrier de fond pouvant être un moyen de permettre une expression de l'opposition. Notre vision des problèmes, nos propositions sur toute la problématique calaisienne et pas seulement sur la question migratoire.

C'est donc lui qui a construit le texte, ensuite revu par Yann Capet. Seul le temps n'a pas permis d'obtenir toutes les signatures, mais 6 conseillers ont signé le texte.

Un texte remis au Président de la République, fort aimable, qui s'est engagé à répondre.

A ce jour, un mois après la remise en main propre, nous n'avons toujours pas de réponse. Dès que celle-ci nous parviendra, nous vous ferons connaître nos propositions et la réponse qui y est faite.

## Conseil municipal

# Les raisons du boycott

Très récemment, les mercredi 7 et vendredi 9 février 2018, la totalité de l'opposition de gauche au conseil municipal de Calais a annoncé son refus de participer aux réunions (conseil municipal et conseil communautaire) pourtant dûment convoquées. Pourquoi donc une telle attitude, et pourquoi aujourd'hui plutôt qu'hier ?

Il nous est apparu important de marquer les esprits, pour dénoncer les coups portés à la démocratie par des élus qui parlent de démocratie la bouche en cœur, mais la mettent concrètement à mal par leurs agissements.

Notre décision est née de la volonté de madame la maire, présidente de l'agglomération, de convoquer les conseils de ces collectivités l'après-midi vers 16 h 30.

Une réalité qui pose un réel problème : d'organisation, démocratique.

Pour pouvoir être présent à 16 h 30 il est impératif de se libérer avant.

Une démocratie sans opposition, est-ce vraiment une démocratie ?

C'est ce que Jacky Hénin avait essayé d'expliquer à l'occasion d'un précédent conseil. Il n'a pas, c'est une évidence, été entendu.

Le prétexte avancé pour habiller la décision, est celui de faire faire des économies de personnels. Une réalité qui ne résiste pas à l'examen des décisions de modifications des horaires et des jours de réunions déjà prises sous les mandats de madame Bouchart et qui disparaît dès lors que l'on parle d'organisation du travail.

Il faut croire que la maire de Calais, Vice-présidente de la Région, Présidente de l'Agglomération, n'apprécie guère devoir débattre avec ses oppositions, puisqu'à chaque fois qu'elle le peut, elle essaye de les empêcher de participer !

Quand il était Député au Parlement européen, Jacky Hénin a eu, à de nombreuses reprises, à subir cette réalité. Comme par le plus grand des hasards, les conseils étaient très souvent convoqués les semaines de session du Parlement européen. Les ses-

sions débutant le lundi soir et se terminant le jeudi midi, le conseil était convoqué le mercredi soir. Une réalité qui n'a pas empêché l'ancien maire d'assumer ses responsabilités puisqu'il rentrait en TGV le mercredi soir, pour repartir en avion tôt le jeudi matin.

Puis cela fut le tour de Yann Capet quand il était député. Le conseil étant toujours convoqué les jours de présence à l'Assemblée nationale.

Par contre, durant la période où elle aura été Sénatrice, tout aura été organisé pour que vie de Sénatrice et de maire se conjuguent parfaitement.

Aujourd'hui, alors que l'on se rapproche des futures élections municipales, il ne s'agit ni plus ni moins que de brider l'opposition. Le jour ne suffisant plus, il fallait trouver un autre moyen. On jouera désormais sur les horaires, et cela touchera tout le monde.

Comme Jacky Hénin a pu le déclarer à la presse locale, ça n'est pas lui qui subira le plus de difficultés. Son employeur (le PCF) sachant pertinemment qu'il occupe des mandats politiques locaux, lui permettra de les assumer. Il faudra néanmoins sacrifier un après-midi complet.

Pour de nombreux autres conseillers municipaux, la question est insoluble. Deux avocates, qui ne décident pas des agendas judiciaires, deux commerçants ou employés de commerce qui devront ou fermer l'établissement ou perdre financièrement, des salariés qui pourront obtenir une libération de leur employeur mais devront assumer une réelle perte de salaire : l'après-midi entier !

Nous connaissons déjà une partie de la réponse de madame la maire : qu'ils choisissent entre leurs professions et leurs mandats, qu'ils choisissent entre leurs mandats. Une réponse on ne peut plus stupide et surtout on ne peut plus insultante à l'égard de citoyens qui assument de participer à la vie locale contre une indemnité s'élevant à 148,03 euros par mois.

Une réponse insultante quand les uns devraient

perdre du pouvoir d'achat, pendant que d'autres perçoivent plus de 8 400 euros d'indemnités, auxquels on ajoutera 2000 euros par mois de frais de représentation, la mise à disposition permanente d'un chauffeur, le paiement des factures de restaurant, cumulent des indemnités de maire adjoint et de vice-président de l'agglomération, de conseiller départemental, d'adjoint et de président de syndicat...

Pas une commune du Calais ne tient ses réunions à un tel horaire, simplement parce que de nombreux conseillers ont une vie professionnelle et qu'il convient de leur permettre de participer aux réunions dans les meilleures conditions. Mais également parce que les horaires de fin de journée peuvent permettre au public de participer.

La décision de madame Bouchart ne peut donc amener qu'à une plus faible participation de la société civile à la vie de nos collectivités. Qui voudra participer aux élections dès lors qu'il faudra assumer une perte financière non négligeable ? Elle ne peut également qu'entraîner un réel recul de la démocratie, en bridant l'expression de l'opposition et surtout en empêchant la majeure partie de la population d'assister aux séances de conseils (les actifs, les grands-parents chargés de s'occuper des petits enfants, les retraités actifs au sein d'associations...)

C'est un choix qui traduit une volonté de mépris à l'égard de tout ce qui ne soutient pas la pensée dominante, mépris à l'égard de la population calaisienne, que nous ne partageons pas.

Il est clair que nous n'entendons pas renoncer à défendre ceux qui nous ont élus. Si les horaires sont maintenus, alors, dans la difficulté nous nous adapterons. C'est d'autant plus nécessaire qu'il va nous falloir évoquer toutes les promesses qui ont été faites par exemple en matière d'emplois. Où en est par exemple le formidable projet Héroïc Land ?

Le travail nous attend, nous ne lâcherons rien et aucune mesure ne nous musèlera.